ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DES ARTS

Enseigner l'histoire des arts: un enseignement nouveau …

- Favoriser l'étonnement, la curiosité
- Amener à la proximité l'œuvre
- Inscrire l'œuvre dans un contexte en faisant des liens

des références règlementaires pour un enseignement obligatoire

Trois textes règlementaires coordonnés

- Texte de cadrage B.O. n°19 du 8 mai 2008, circulaire du 29-4-2008
- Encart du B.O. n°37 du 28 Août 2008 : un arrêté d'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts et non un programme
- Programmes de l'école primaire 2008

- Il s'agit donc d'un enseignement obligatoire à partir de la rentrée 2009 en collège; depuis la rentrée 2008 à l'école et d'un enseignement évalué et validé, aux différents paliers du socle.

- C’est un enseignement obligatoire

- C’est un enseignement qui doit être évalué et dont les effets doivent être validés aux différents paliers du socle.

- Il doit apporter quelque chose de mesurable aux élèves.

Ruptures et continuités

- On ne part pas de rien dans le premier degré mais il faut faire bouger un peu nos acquis pour aller plus loin.

- Ex: contact avec l'œuvre en histoire traditionnel (illustrations des manuels)

Ruptures et continuités

- Jusque là : approche instrumentale et patrimoniale des œuvres en histoire. L'histoire des arts dépasse cet objectif même si la notion de patrimoine n'est pas éliminée.
- Une dimension culturelle des pratiques artistiques qu'il s'agit de fédérer, de structurer.
- Tous les arts sont interrogés; il convient de dépasser l'opposition arts majeurs et arts mineurs
- On tend à intégrer les disciplines pour construire une première culture humaniste par une approche plus globale.

TROIS PRINCIPES STRUCTURANTS

- L’histoire des arts concerne tous les domaines de l’art sans exclusion. Elle invite à investir des champs artistiques diversifiés, y compris la culture scientifique et technique
- Elle cherche une compréhension concrète des œuvres, des expressions artistiques dans le contexte historique, social, politique et spatial qui les porte.
- Elle est fondée en tout premier lieu sur l’étude des œuvres mises en regard et interrogées par chaque discipline selon quatre critères : formes, techniques, signification et usage.

Objectifs généraux : des objectifs forts

Inciter et amener les élèves

- À fréquenter les œuvres in situ
- À visiter des sites internet
- À avoir une vie culturelle et personnelle
- À apprendre à distinguer l ’enrichissement personnel de la simple consommation

Des objectifs forts :

Un enseignement qui prend en compte les finalités de la culture humaniste :

- L’humanité
- L’universalité
- La diversité et le monde commun
- L’identité et l’altérité
- La mondialisation et la proximité

UNE FORME DE PARI

Comment lier, croiser les multiples dimensions de cet enseignement ?

- La dimension pratique, la production et la dimension sensible, l'émotion
- L'approche réfléchie et la référence au contexte

C'est en visant l'acquisition de capacités que l'on peut articuler la pratique artistique et l'acquisition d'une culture ancrée sur des connaissances constituées de repères communs » *socle commun*

Un enseignement différencié selon les cycles qui constitue un parcours pour les élèves

En maternelle, deux domaines concernés :

- Agir et s'exprimer avec son corps (p 15), activité d'expression à visée artistique (danse, rythme)
- Percevoir, sentir, imaginer, créer (p 16). il s'agit d'une première sensibilisation artistique, de donner des premiers repères dans l'univers de la création.

Un enseignement différencié selon les cycles:

- **Au cycle 2**, premier palier pour la maîtrise du socle commun, parmi les compétences attendues en fin de CE1 (p 20), c'est la compétence 5 … La culture humaniste qui est visée en histoire des arts

- L'élève est capable de :

- Distinguer certaines grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture)
- Les programmes insistent sur le vocabulaire précis pour exprimer goûts, préférences, émotions par l'observation, l'écoute, la description des œuvres. Ces points ne sont pas sans rapport avec la maîtrise de la langue française.

Un enseignement différencié selon les cycles:

- **Au cycle 3**, l'histoire des arts apparaît comme un enseignement spécifique avec un horaire annuel de 20 heures qui lui est dédié.
- Elle est très expressément articulée avec l'enseignement de l'histoire
- Elle s'appuie sur six périodes historiques, six domaines artistiques (p 26) et sur une liste de références pour chaque période étudiée au programme d'histoire dans laquelle chacun puisera à sa convenance

Un enseignement différencié selon les cycles le cycle 3 (suite)

- Les œuvres mentionnées sont des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain.
- Elles sont présentées en relation avec une époque, une aire géographique (sur la base de repères chronologiques et spatiaux acquis en histoire et en géographie), une forme d'expression (dessin, peinture, sculpture, architecture, arts appliques, musique, danse, cinéma) et le cas échéant une technique (huile sur toile, gravure…) un artisanat ou une activité créatrice vivante.

Un enseignement différencié selon les cycles : le cycle 3 (fin)

Les **six** grands domaines artistiques sont :

- **Les arts de l'espace** : architecture, jardin, urbanisme
- **Les arts du langage** : littérature, poésie
- **Les arts du quotidien** : objets d'art, mobilier, bijoux
- **Les arts du son** : musique, chanson
- **Les arts du spectacle vivant** : théâtre, chorégraphie, cirque.
- **Les arts visuels** : arts plastiques, photographie, design, arts numériques

Interdisciplinarité et polyvalence

- En histoire, les programmes précisent les champs d'étude et donnent des exemples thématiques (p 26). Ces éléments sont de nature à faciliter largement la tâche des enseignants
- En français, pour les arts du langage (littérature, poésie, genres littéraires, etc…) en langues vivantes, mais aussi en mathématiques, géométrie, les relations et les propriétés géométriques (p23) en observant la construction des temples gréco-romains, des cathédrales, des immeubles modernes
- Travail aussi en parallèle avec les compétences requises dans le pilier 7: l'autonomie, l'initiative, soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle…) (p 28)

Une organisation indispensable fondée sur un projet d'équipe

- Des horaires annualisés pour laisser aux enseignants la liberté d'organiser leurs enseignements en fonction de leur projet pédagogique.

- Dans le cahier-journal : porter l'indication de l'un des thèmes de l'histoire des arts abordé à l'occasion d'une leçon de français, de mathématiques ou de sciences.

- Remarque : il ne s'agit nullement de faire entrer l'histoire des arts de manière artificielle dans chaque champ disciplinaire, mais de donner un éclairage particulier au cours d 'une leçon spécifique (les disciplines supports restent bien entendu l'histoire et les pratiques artistiques)

UNE SYNTHESE NECESSAIRE

SUGGESTIONS:

- Peut-être tous les quinze jours, ménager une heure ou une demi-heure pleine pour faire la synthèse des thématiques abordées, instituer, installer les notions simples que les élèves peuvent retenir dans ce domaine. Il faut prendre le temps de l'installer, de le formaliser et faire écrire aux élèves, ce qui contribue à la maîtrise de la langue.

- En comptabilisant l'ensemble des temps où a été abordée, d'une manière ou d'une autre, l'histoire des arts, les 20 heures règlementaires seront largement atteintes.

Une progression des acquisitions

- **Dans les démarches** : susciter la curiosité et favoriser créativité dans tous les cas

- **Dans les connaissances :**

- De la connaissance et de l'appropriation **de repères** à l'école à la construction d'une culture personnelle au collège et au lycée
- Travailler sur les dimensions françaises et européennes à l'école ; aborder en plus la dimension mondiale au collège
- Apprendre dans tous les cas **un vocabulaire spécifique**
- Connaître des œuvres d'art inscrites dans une réflexion commune

- **Dans les capacités :** de l'aptitude à voir, écouter et décrire jusqu'à l'analyse plus complexe au collège

Programmations et travail en équipe:

- Profiter de la polyvalence de l'enseignant, mener une pédagogie de projet
- La continuité et la progressivité voulues dans les programmes doivent être tenues
- Le programme d'histoire en particulier, sur lequel sont articulées les thématiques de l'histoire des arts doit être suivi par les différents maîtres intervenant dans le cycle.
- Chaque élève devrait disposer d'un cahier ou d'un carnet où figureraient les thèmes traités l'année précédente, outils précieux de liaison entre les enseignants d'une même école d'abord mais aussi d'une autre école si l'élève devait poursuivre ailleurs sa scolarisation

Ressources locales et partenariat

- Ressources patrimoniales et artistiques de proximité (monuments châteaux, musées, cinémas, lieux de spectacles vivants, ateliers ...)

- Appel à des artistes, ponctuellement si l'occasion se présente, conclure même des partenariats, à la condition absolue qu'il n'y ait jamais substitution et que le projet pédagogique, les progressions et les programmations restent l'œuvre de l'enseignant et que ce ne soit pas la disponibilité des ressources ou des partenaires qui dictent les progressions

En conclusion

- une obligation, des nouveautés mais des contenus déjà présents

- L’opportunité de renforcer la dimension culturelle des enseignements dispensés à l’école primaire